



CLINIQUE D'OBSTETRIQUE
CHEF DE PÔLE ADJOINT
Pr V. DEBARGE

COORDONNATEUR DU CENTRE
PLURIDISCIPLINAIRE
DE DIAGNOSTIC PRENATAL
Pr V. DEBARGE

Sage-femme Coordonnatrice

Madame C. THOMAS

Secrétariat :

Mme SERGEANT-Mme DERCHE

☎ 03 20 44 48 06

☎ 03 20 44 64 28

E-mail : cpdpnlille@chu-lille.fr

cpdpn@chu-lille.mssante.fr

Mme SELVAIZ

☎ 03 20 44 66 28

☎ 03 20 44 64 28

Gynéco-Obstétricien

Dr S. HANSSENS

Pr V. HOUFFLIN-DEBARGE

Pr C. GARABEDIAN

Pr D. SUBTIL

Dr L. GHESQUIERE

Dr R. GIBERT-VANSPRANGHELS

Dr Y. OULD HAMOUD

Dr M. GILBERT

Echographiste fœtal

Dr C. COULON

Dr. S. HANSSENS

Pr V. HOUFFLIN-DEBARGE

Dr P. VERPILLAT

Dr J. VIGNOLLE

Dr M. GILBERT

Pédiatre - Néonatalogue

Dr. S. JORIOT

Dr. T. RAKZA

Dr C. VAMOUR

Dr F. RÖDERMANN

Dr B. MESTDAGH

Dr G. BOURDON

Généticien médical

Dr A. COESLIER-DIEUX

Dr. J. GHOUIMID

Pr. F. PETIT

Dr C. VANLERBERGUE

Dr C. COLSON

Biologistes en diagnostic prénatal

Dr E. BOUDRY

Dr S. BOUQUILLON

Pr T. SMOL

Conseiller en génétique

Mme L. ARON

Mme M. SAUVAGNARGUES

Foeto-pathologiste

Dr L. DEVISME

Dr H. FRANQUET

Dr M. STICHELBOU

Psychiatre

Dr A. PICARD

Dr C. SCHOEMAKER

Psychologue

Mme F. VICTOR

Mme L. DUPONT

**DEMANDE ET CONSENTEMENT DE LA FEMME ENCEINTE A LA
PRESENTATION DE SON DOSSIER A LA REUNION MULTIDISCIPLINAIRE
DU CENTRE PLURIDISCIPLINAIRE DE DIAGNOSTIC PRENATAL**

(conformément aux articles R2131-16 et R2131-17 du Code de la Santé Publique)

Je soussignée, Mme
(Nom de naissance.....), née le
Autre membre du couple

- Demande et consens que mon dossier médical soit présenté à la réunion de concertation multidisciplinaire, et ce, autant de fois que jugé nécessaire par les équipes médicales qui suivent ma grossesse ;

- Avoir été informée de la possibilité que le médecin qui, en dehors du centre, suit ma grossesse soit associé à la concertation de l'équipe pluridisciplinaire ;

- Avoir été informée de la possibilité d'être reçue et entendue par un ou plusieurs membres de cette équipe ;

- Souhaite être informée des conclusions de la réunion de concertation pluridisciplinaire par l'intermédiaire :

- ☐ d'un ou plusieurs membres de l'équipe pluridisciplinaire.
☐ du médecin qui suit ma grossesse : Dr

- Déclare être informée que ce centre conservera, dans des conditions garantissant leur confidentialité conformément à l'article R 2131-19 du code de la santé publique, un exemplaire des documents médicaux qui lui auront été transmis me concernant ainsi que de l'informatisation possible de mon dossier.

Consentement recueilli par le Dr

A, le

Signature

Le cas échéant, identité de l'une des personnes investies de l'exercice de l'autorité parentale, ou du représentant légal ou tuteur légal

Nom/Prénom

Date de Naissance

Signature

Si la femme mineure non émancipée, désire garder le secret, elle se fait accompagner par la personne majeure de son choix conformément à l'article L.2213-2 du CSP. Dans ce cas, préciser l'identité de la personne majeure accompagnante et la nature de sa relation avec la mineure